

## Un module de formation sur la pollution intérieure



### • Résumé

Former des professionnels relais à la problématique de la pollution intérieure et aux méthodes simples de remédiation pour limiter l'exposition des personnes.

### • Eléments de contexte

En 1987 déjà, l'OMS déclarait que «*Les expositions résidentielles aux substances chimiques peuvent être considérablement réduites si les occupants effectuent des choix opportuns. La réduction de l'exposition dépendra donc de l'identification des sources ainsi que de la diffusion d'informations et de conseils efficaces au sein des ménages*».

Depuis 2001, la Wallonie soutient le projet « La Santé et l'Habitat » mené au sein de l'ASBL Espace Environnement : l'objectif est de contribuer à la réduction des problèmes de santé liés à la pollution intérieure. Le projet vise à développer des actions d'information et de sensibilisation du grand public. Il souhaite particulièrement toucher les populations défavorisées occupant des logements souvent vétustes (parfois à la limite de l'insalubrité). Ces populations ne disposent généralement que de peu de moyens de prévention et de remédiation car dans leur situation précarisée les questions de qualité de l'air intérieur ne constituent pas une priorité de vie. Il s'agit donc de privilégier la diffusion de propositions d'actions simples et concrètes.

Consciente du besoin de relayer l'information auprès d'un plus large public d'habitants précarisés, Espace Environnement a créé, en 2006, un module de formation sur la pollution intérieure à destination d'intervenants sociaux à domicile (aides familiales, aides-ménagères, infirmières, assistantes sociales...). L'objectif étant de créer un réseau de formateurs ; les intervenants sociaux formés devenant à leur tour formateurs de nouveaux groupes d'intervenants.

En effet, les acteurs sociaux de proximité sont susceptibles de repérer des signes de pollution au domicile de leurs bénéficiaires et de leur donner les conseils de base pour la prévenir ou y remédier. La pollution intérieure ne figure cependant pas dans leur cursus initial (elle est néanmoins reprise dans le NEHAP (Plan National d'Action Environnement Santé belge) depuis 2002 et dans le PARES (Plan d'Actions Régionales Environnement Santé)). En particulier, il nous semblait pertinent que les aides ménagères soient formées à la thématique de la pollution intérieure et de son impact sur la santé et plus particulièrement aux produits d'entretien.

### • Objectifs

La formation vise à ce que les participants puissent :

- Prendre conscience de la réalité de la pollution intérieure et de son impact sur la santé.
- Découvrir les polluants qui sévissent à l'intérieur des logements.
- Reconnaître les sources de ces polluants.
- Apprendre des gestes simples de remédiation et de prévention.
- Veiller à appliquer en toutes circonstances le principe de précaution.
- Créer un réseau de compétences (savoirs et savoirs faire) auxquels les personnes de terrain peuvent se raccrocher en cas de besoin.

• **Institution porteur(s) de l'expérience**

• **Espace Environnement**

• **Institution partenaire(s) de l'expérience**

• **Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure**

• **Centre d'enseignement et de recherche pour l'environnement et la santé**

• **Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège**

• **Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Namur**

• **Institution ressource(s) de l'expérience**

• **Période de déroulement du projet**

• **Le projet est toujours en cours**

• **Territoire**

**Tout le Brabant wallon  
Wallonie**

## • Milieu de vie

- Crèche
- Famille - Milieu familial
- Milieu associatif
- Milieu d'accueil

## • Démarches et actions

Le module de formation a été conçu en partenariat avec le CERES (Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé), les SAMI (*Services d'Analyse des Milieux Intérieurs*) de Liège et de Namur et la CRIPI (Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure) de Bruxelles Capitale. Il a pour support un montage PowerPoint et un guide du formateur. Le module colle le plus possible à des situations de terrain relayées par des dessins et des photos prises par les SAMI et la CRIPI lors de leurs visites au domicile de patients souffrant de problèmes de santé, potentiellement liés à la mauvaise qualité de l'air de leur logement.

La réalisation du module de formation s'est concrétisée par une phase de test en collaboration avec l'antenne namuroise de la Fédération des CSD (Centrales de Services à Domicile) et les CPAS de Charleroi et de Liège. L'objectif était d'exploiter les enseignements de cette formation pilote afin de perfectionner les supports proposés.

L'évaluation de la phase "test" a, en outre, permis de mettre en évidence que cette formation est perçue comme pertinente par les intervenants sociaux à domicile dans le cadre de leurs activités professionnelles ; ils répondent positivement à l'idée qu'ils puissent se positionner auprès de leurs bénéficiaires comme agents de changements de comportement en faveur d'un environnement intérieur plus sain. Ils se définissent eux-mêmes comme agents potentiels de changements doux et progressifs et non comme vecteurs d'une « révolution » du mode de vie au sein des foyers.

Dans sa présentation finale, le module se présente sous la forme d'un montage Power Point accompagné d'un Guide du formateur. Le guide du formateur développe le contenu de chaque diapositive du montage et fournit des références d'organismes ressources.

Depuis cette formation pilote, nous avons dispensé notre module auprès d'intervenants sociaux à domicile au sein de CPAS, mais aussi auprès d'autres relais potentiels : tuteurs énergie au sein de CPAS, gardiennes d'enfants au sein de l'ONE, médecins et délégués syndicaux.

Dans le Brabant wallon, le module a été présenté lors d'animations sur la thématique auprès d'accueillantes pour la petite enfance.

## • Moyens

Le projet est soutenu par la Région Wallonne.

## • Evaluation et enseignements

Actuellement, le module est principalement proposé en animation.

Si les structures sociales ou d'accueil sont intéressées par la formation en matière de pollution intérieure et reconnaissent que les conseils donnés peuvent améliorer (un peu à beaucoup) les conditions de vie quotidienne des bénéficiaires de leurs prestations et conseils, en pratique, elles ne disposent pas du temps nécessaire pour s'approprier le sujet (formation continue), de la possibilité pratique de mettre en place un réseau de formateurs, ni du matériel technique adéquat pour projeter le montage Power Point (ordinateur portable et projecteur). Il apparaît donc un biais entre notre outil et la capacité technique et temporelle des structures professionnelles ciblées à utiliser cet outil. Curieusement, ce décalage n'avait pas été mis en évidence par ces structures lors de la phase de test de l'outil.

## • Perspectives envisagées

Le projet est toujours proposé en animation ou en formation.

Il est aussi proposé auprès des structures de logement social pour donner des conseils d'occupation des logements.

• **Personne de contact**

- Etienne Delooz
- [sante-habitat@espace-environnement.be](mailto:sante-habitat@espace-environnement.be)
- 071 300 300

